

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
AMBASSADE DES ETATS-UNIS  
Conakry, République de Guinée**

Section de la Presse  
Ambassade des Etats-Unis  
B.P. 1215  
Tel : (224) 30-42-08/61  
Email : SaraDF@state.gov



---

**Conakry, le 17 décembre 2007**

**Les frais de demande de visas non-immigrant augmentent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les frais de demande de visa non-immigrant des Etats-Unis augmenteront de \$100 à \$131. Cette augmentation permet au Département d'Etat de récupérer les coûts de sécurité et d'autres majorations au processus de demande de visa non-immigrant. Cette augmentation s'applique tant aux visas non-immigrants publiés sur des feuilles de métal électroniquement lisibles dans les passeports qu'aux cartes de passage des frontières octroyées à certains demandeurs au Mexique.

Les demandeurs qui ont payé les frais précédent de \$100 avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 seront traités seulement s'ils sont programmés et apparaissent pour une entrevue de visa avant le 31 janvier 2008. Les demandeurs qui ont payé les frais précédent de \$100 et apparaissent pour des interviews de visa après le 31 janvier 2008 doivent payer le reliquat -- \$31 -- avant qu'ils ne soient interviewés.

Il est exigé au Département conformément à loi, de récupérer le coût par lequel les visas non-immigrant sont traités à travers le recouvrement des frais de demande de visa électroniquement lisibles. En raison des nouvelles dépenses liées aux mesures de sécurité, des nouveaux systèmes de technologie de l'information et l'inflation, les frais de \$100 pour les visas électroniquement lisibles sont inférieurs au coût effectif du traitement des visas non-immigrant. C'est la première augmentation des frais depuis 2002.

Pour plus d'informations sur la façon dont ces changements affecteront des demandes de visa, veuillez envoyer un email à [ConsularConakr@state.gov](mailto:ConsularConakr@state.gov), ou visitez notre site Web à <http://conakry.usembassy.gov> ou [http://travel.state.gov/visa/temp/temp\\_1305.html](http://travel.state.gov/visa/temp/temp_1305.html). Les demandes de renseignement de presse devraient s'adresser à [ConakryPD@state.gov](mailto:ConakryPD@state.gov).